



Les offres de conversion qui impliquent le transfert de titres s'accompagnent d'un dépôt et d'un retrait simultanés dans le système CDSX. L'opération se déroule essentiellement au lendemain de la date d'inscription du détail de la conversion. Le virement des fonds se fait également le lendemain. Le responsable des transferts actualise en bloc les stocks de titres détenus. Les conversions d'obligations C en obligations R sont possibles jusqu'à ce que le titre visé vienne à échéance.

Nota : La valeur nominale minimale des obligations « R » s'établit à 300 \$.